

Bordeaux, le 17 novembre 2022

CAMPAGNE AVANCEMENT DE GRADES DU 17 NOVEMBRE 2022

Ce 17 novembre 2022, dernière campagne d'avancements de grades avant les élections professionnelles qui auront lieu du 1^{er} au 8 décembre par voie électronique.

Nous ne pouvons que constater que la ligne de conduite est tenue et que le dialogue social est bien présent. Mais il faudra faire un bilan afin de continuer à améliorer ce moment, surtout, le faire pérenniser.

Bien que nous ne donnions qu'un avis sur les propositions finales, le fonctionnement de cette dernière réunion de concertation avec l'Administration ne dépareille pas vraiment des autres séances que nous avons eues. Comme l'an dernier, nous saluons le maintien des échanges avec l'Administration. A notre grand regret les résultats seront donnés seulement le 1^{er} décembre prochain et les agents attendent.

Nous félicitons les agents promus sans distinctions. Un bémol sur le nombre de postes en catégorie B :

Du fait qu'aucun agent n'a passé l'examen professionnel pour les grades supérieurs des cadres d'emplois de Rédacteur et Technicien, un seul poste par grade a pu être dégagé ce qui a eu pour effet de réduire les propositions et les échanges. **Nous insistons sur l'importance de passer les examens professionnels qui permettent, en cas de réussite, l'avancement de grade pour les catégories B.**

Nous sommes intervenus également sur les non-retours -ou retards- d'évaluations 2021. Les services doivent absolument être plus sérieux sur ce point, la carrière des agents concernés est en jeu !

Encore une fois, nous devons alerter sur l'insistance de certains d'annoncer « grâce à nous tu es passé ! ». Cela devient épuisant mais risible, en particulier quand ceux qui l'annoncent n'étaient pas présents. A croire qu'ils sont seuls au monde !

Les compétences de la CAP pour les situations individuelles (**qui n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2021 pour les grades et la promotion interne**): Entretien professionnel, conseil de discipline, télétravail, formation, C.P.F, C.E.T, temps partiel, reclassement, disponibilité, mutation, conseil médical...

Entre le 1^{er} et le 8 décembre, donnez aux futur-e-s élu-e-s CGT les moyens de défendre les droits et les intérêts de tou-te-s les agent-e-s pour un meilleur service public. Donner les moyens d'intervenir sur les questions qui concernent aussi le respect et la défense tant des intérêts individuels que des garanties collectives.

Nous ferons toujours ce qui est juste pour toutes et tous,

Faisons-le mieux ensemble et dès 2023

[Visitez notre page sur TATOU](#)



Visitez notre
page spéciale
élections
professionnelles

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE
Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12
Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX
Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr
Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

